



Administration

Notre vision

L'Exécutif **veut renforcer ses liens avec la population.**

Il lui propose régulièrement des plateformes d'échange et de discussion sur les thématiques qui la touche et l'informe des décisions prises. Il s'engage également à garantir un accès facilité aux services de l'administration et à renforcer la sécurité des données numériques de ses administrés.

En tant qu'employeur, la Commune peut compter sur des **collaborateurs motivés dans leurs missions.**

Pour y parvenir, elle leur offre des processus de décision clairs et des conditions de travail équitables.

Enfin, la Commune **collabore avec les autorités cantonales et communales** voisines sur des projets d'importance.



1
site internet

1
système
d'alerte par
SMS

17
Commissions

1
service d'information
par courriel pour les
résidents secondaires

1
page
Facebook

4
parutions
du journal
communal
par année

96
collaborateurs
pour 66 EPT
(équivalents plein temps)

9
Conseillers
municipaux et
bourgeoisiaux

5
apprentis

6
Chefs de
service

CHF 26 millions
de budget en 2023





Administration

Nos objectifs

- ▶ **Garantir la qualité et l'efficacité du service public.**
- ▶ **Maintenir des finances saines.**
- ▶ **Etre à l'écoute de la population, la tenir informée et répondre à ses besoins.**
- ▶ **Offrir au personnel des conditions de travail attrayantes et garantir son niveau de compétence.**

Quelques-unes de nos réalisations à la mi-législature

Mettre à disposition des collaborateurs des personnes de confiance en cas de conflit ou de harcèlement au travail

Signer la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public

Organiser des soirées d'information et d'échange: soirée mobilité, présentation du bilan de mi-législature, etc.

Se doter d'une politique salariale équitable

Impliquer la population dans le projet de développement de Morgins

Adhérer à la plateforme cantonale eConstruction

Développer les pages consacrées aux décisions et projets communaux dans le journal communal

Organiser des journées de formation pour le personnel

Systematiser la transmission des informations aux résidents secondaires

Quelques projets en cours

Disposer d'un plan directeur et d'un plan des investissements à 15 ans

Obtenir la labélisation cyber-safe

Proposer des soirées d'information sur les grands projets

Obtenir la labélisation «Valais excellence»

Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs communaux (Conseil, Commissions, collaborateurs)

Réviser les règlements des services autofinancés (eau potable et eaux usées)

Mettre à jour le règlement du personnel

